

Trophées du Développement Durable bretons : cinq initiatives récompensées

Cette année encore, Les Trophées du Développement Durable ont récompensés cinq initiatives bretonnes en matière de développement durable et solidaire. Pour cette onzième édition, ils ont été remis à Saint-Malo, à l'occasion du lancement de la Cop Régionale. Glanage Solidaire, transport à vélo, pôle enfance-jeunesse, et école, et skate-parc participatif ont ainsi été mis à l'honneur.

« Encourager et valoriser les bonnes pratiques ». Tel est l'objectif des Trophées bretons du Développement Durable, remis tous les ans depuis 2005 à l'initiative de l'Etat, l'Ademe et de la Région Bretagne. Cette année, 103 candidatures ont été déposés, dans quatre catégories : association, entreprise, acteurs publics, établissements d'enseignement. Le jury a sélectionné un gagnant dans chaque catégorie, en prenant en compte plusieurs critères : économique, environnemental, social et qualité démocratique. Le jury a également décerné un prix « coup de cœur ». Cette année, les prix ont été remis jeudi 9 mars, à l'occasion du lancement de la Cop Régionale, qui a eu lieu à Saint-Malo.

Les lauréats de l'édition 2017 sont :

• *Catégorie Associations : « Horizons Solidaires » , Pôle ESS de Saint-Malo (35)*

Le Pôle ESS de Saint-Malo est récompensé pour le

projet « Glanage Solidaire », qui associe des acteurs de l'agriculture, de l'insertion et de l'environnement, en valorisant les légumes non récoltés dans les champs pour en faire don à des associations d'aide alimentaire.

- *Catégorie Entreprises : « Toutenvélo », Rennes (35).*

Toutenvélo est une Scop (Société Coopérative et Participative), qui utilise et favorise le transport par vélo et remorque en ville pour des courses, livraisons et déménagements urbains. La coopérative emploie aujourd'hui six personnes, et se développe à Rouen, Grenoble et bientôt Lille en plus de Rennes, ville de naissance du projet.

- *Catégorie « acteur public » : Commune de Quistinic (56)*

La commune est récompensée pour son Pôle Enfance-Jeunesse. Conçu de manière participative avec les habitants, c'est un bâtiment écologique et passif qui utilise des matériaux locaux comme la terre ou la paille, tout en étant moins coûteux que l'estimation initiale.

- *Catégorie Établissement d'Enseignement Supérieur : Collège Germain-Pensivy, à Rosporden (29) pour le projet « Ce que laisse la mer ».*

Les élèves de sixième ont été amenés via ce projet à découvrir l'estran et à expliciter les liens entre déchets laissés en terre et déchets laissés en mer.

- *Catégorie « Coup de cœur » : Commune de Hédée-Bazouges (35) pour un skate-park autoconstruit par les jeunes*

La commune et les jeunes ont mis en place ensemble un skatepark, qui a été autoconstruit par les élus, les jeunes et des bénévoles, afin d'en limiter les coûts. Le projet, qui a été installé en plein bourg, a également redonné vie à un lieu qui était déserté.